

UN ÉVÉNEMENT PROGRÈS LA GRANDE SOIRÉE DE LA PÊCHE ET DES MILIEUX AQUATIQUES DE L'AIN ET DU JURA

Des trophées en l'honneur des pêcheurs

On a parlé pêche jusque tard dans la soirée, ce vendredi 24 mars, à la salle Pointelin à Mont-sous-Vaudrey dans le Jura. Réunis pour la 2^e édition de la Grande soirée de la pêche et des milieux aquatiques de l'Ain et du Jura, les responsables d'associations des deux départements et leurs partenaires ont offert une bien belle image d'un monde ordinairement plutôt discret. Et c'était bien l'un des objectifs de la soirée : montrer que la pêche de loisir ne cesse d'évoluer, plaçant désormais la protection et la valorisation des milieux au rang de priorités absolues.

« Les pêcheurs sont dans la même logique », a souligné Véronique Décot, directrice du Progrès dans le Jura. « Ils relâchent leurs prises vivantes et adoptent sans hésiter des règlements contraignants pour protéger les populations de poissons sauvages. » Autre temps fort de la soirée, les annonces de Romain Sarron, directeur du Groupe d'exploitation hydraulique Jura Bourgogne d'EDF, partenaire de la soirée. Sur la basse rivière d'Ain (01), il s'agit de la mise en place d'un « maximum de synergies entre gestion énergétique et hydraulique d'un côté et bénéfice environnemental de l'autre » dès la fin de cette année. A Vouglans (39), il s'agit d'un groupe de travail sur la gestion de la retenue, pour évaluer les problèmes et trouver « les moyens les plus efficaces, au meilleur coût, pour les résoudre ».



■ Le rendez-vous, inédit, des Trophées de la pêche et des milieux aquatiques de l'Ain et du Jura a consacré l'engagement

La grande famille

Pêcheurs, responsables d'associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques, techniciens, responsables d'organisations touristiques ou aménageurs, ils sont venus de tout le Jura et de l'Ain. Des présidents de fédérations voisines ont fait le déplacement. Pour une grand-messe où, au final, on se retrouve en famille.

7 Le nombre de trophées remis lors de la cérémonie par *Le Progrès* et ses partenaires. Objectif : mettre en valeur des actions de préservation ou d'amélioration des milieux aquatiques ou des initiatives favorisant l'exercice de la pêche dans l'Ain et le Jura. Associations de pêche, bénévoles et collectifs pouvaient faire acte de candidature.



■ Claude Schneitter, président de la Fédération de pêche du Jura, a remis le trophée à Jacky Mariotte.



■ Nikola Mandic, vice-président de l'Ain, a remis le trophée à Jean-Pierre Barthet et Yoan Burel et Alexandre Clément.



■ Romain Sarron, directeur Exploitation hydraulique EDF, a remis le trophée à Xavier Vincent et Vincent Molinier

Trophée de la meilleure action de promotion

Office de tourisme Jura Monts Rivière à Champagnole (39)
Jacky Mariotte, président de l'Office de tourisme, a été récompensé pour son engagement au côté des pêcheurs et plus particulièrement pour sa présence sur tous les grands salons de la pêche et son action, avec la fédération de pêche, lors de l'accueil du Tour de France à Champagnole, l'été dernier.

Trophée de la meilleure action en faveur des jeunes

AAPPMA de Clairvaux-les-Lacs (39)
Jean-Pierre Barthet a reçu le trophée au nom de l'école de pêche de l'association de pêche de Clairvaux-les-Lacs, qu'il anime depuis des années. Des sessions de cours et des stages permettent aux jeunes de la région de s'initier à la pêche, à la connaissance des milieux et aux bonnes pratiques de protection du poisson.

Trophée de la meilleure action de réhabilitation

Communauté de communes Bugey Sud (01)
Xavier Vincent, vice-président à l'environnement, et Vincent Molinier, chargé de mission eau et milieux aquatiques, ont reçu le trophée pour une action de renaturation de 820 m de rivière sur le Sérans à Artemare (01), qui apporte protection contre les inondations et amélioration du milieu.



cheurs et des milieux aquatiques



nt souvent discret de vrais passionnés. Photos Philippe TRIAS

Des trophées pour les gagnants du jeu-concours « Pêchez le plus gros poisson »



■ Les cinq premiers du concours avec Véronique Décot (Le Progrès), André Thomas (Fédération de l'Ain) et Claude Schneitter (Fédération du Jura).

En milieu de soirée, les gagnants du concours « Pêchez le plus gros poisson » organisé l'été dernier dans les éditions de l'Ain et du Jura du Progrès, ont été invités à monter sur scène. Tous sont venus raconter en quelques phrases, la partie de pêche qui leur a permis de prendre le « gros poisson » qui leur a valu vendredi soir, 24 mars, de recevoir un trophée et un bon d'achat de matériel de pêche d'une valeur de 100 €. Rappelons que cinq espèces de poissons (brochet, carpe, sandre, silure, truite) étaient ouvertes au concours.

BROCHET Arnaud Bernard (La Cuisance à Arbois, 39), 10 kg 460

CARPE Fabrice Guillot (L'ablette bressane à Pont-de-Vaux, 01), 21 kg 400

SANDRE Denis Vuillame (La Cuisance à Arbois, 39), 8 kg 050

SILURE Thierry Vuillame (La truite de la haute Seille à Voiteur, 39), 32 kg

TRUITE Thomas Marty (La Semine à Saint-Germain-de-Joux, 01), 4 kg 200



■ Véronique Décot, directrice des éditions du Jura du Progrès, a remis le trophée à Emmanuel Visentin.



■ Franck David, vice-président du Conseil départemental du Jura, a remis le trophée à André Thomas.



■ Romain Sarron, hydraulique EDF, a remis le trophée à Gérald Husson, Anne-Sophie Vincent et Pierre Durlot



■ Jean-Marie Sermier, député-maire de Dole (39) a remis le trophée à Aurélien Bornet.

Trophée de la meilleure action en faveur du tourisme pêche

Aintourisme (01)

Emmanuel Visentin, directeur d'Aintourisme, a été distingué pour un plan en faveur du tourisme pêche et une grande enquête sur les potentiels halieutiques du département de l'Ain et les pistes d'amélioration. Il a tenu à associer Aurélien Bornet, directeur de la fédération de pêche de l'Ain, à cette récompense.

Trophée du bénévole de l'année

Michel Barrel, Bellegarde (01)

Grâce à Michel Barrel, la Valserine dans l'Ain, a été la première à obtenir le label « Rivière sauvage ». Il a également obtenu l'an dernier, la signature d'un contrat Rivière sauvage (importants financements) avec l'agence de l'eau. André Thomas, vice-président de la fédération de pêche de l'Ain reçu le trophée au nom de Michel Barrel.

Trophée de l'aménagement de l'année

Parc naturel régional du haut Jura (01-39)

Gérald Husson, membre du bureau, Anne-Sophie Vincent, directrice adjointe et Pierre Durlot, chargé de mission ont reçu le trophée pour une action de « reméandrement » du Nanchez, dégradé sur plus de 3 km par des travaux de drainage agricole d'une zone de tourbières dans les années 60.

Trophée Coup de cœur du jury

Handicap passion pêche (01)

L'association handicap passion pêche, présidée par Ludovic Delacour et représentée par Aurélien Bornet, directeur de la Fédération de l'Ain, permet à des personnes en situation de handicap de pratiquer la pêche. En 2016, elle a créé des modèles de pontons adaptés car l'objectif est de partager ces équipements entre personnes à mobilité réduite et valides.

